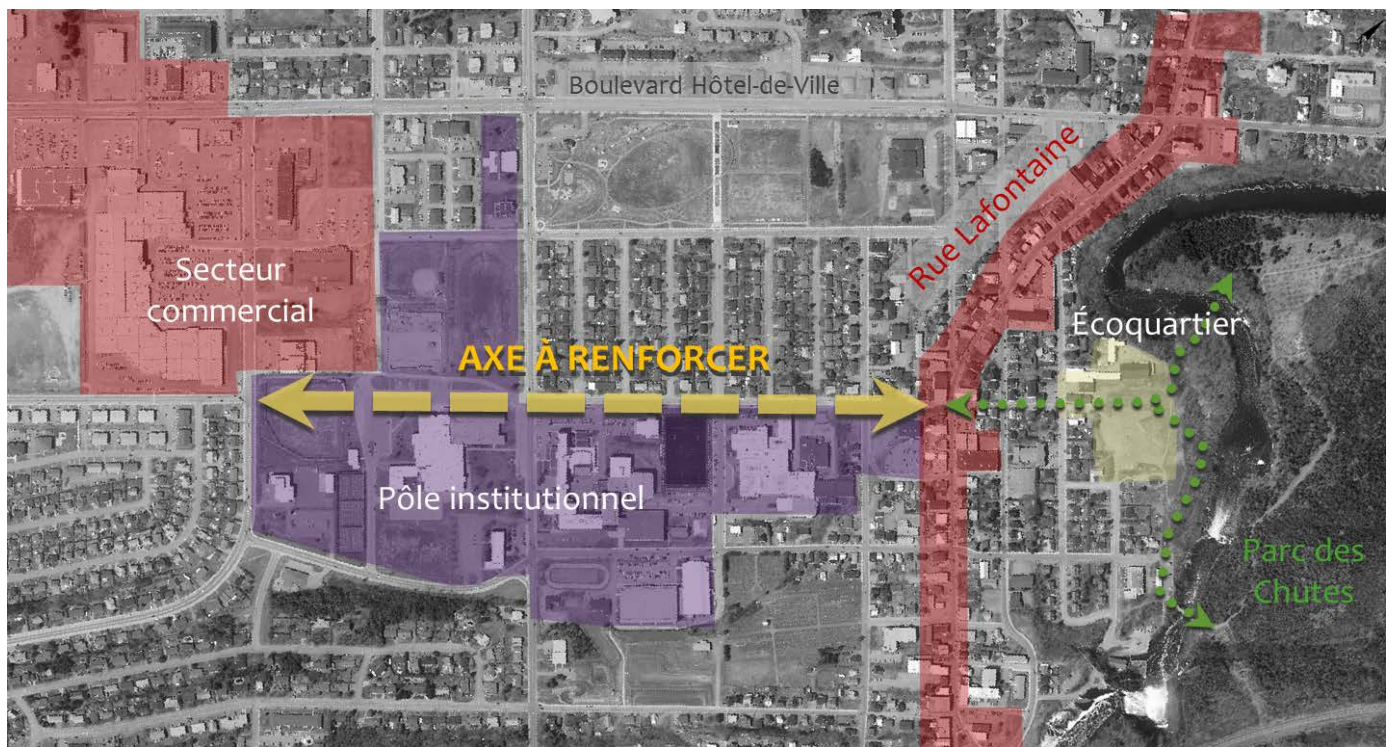


Renforcement des aménagements pour piétons et vélos dans l'axe de la rue Sainte-Anne

Les quartiers centraux de la ville sont articulés autour de deux secteurs commerciaux complémentaires : la rue Lafontaine et le secteur du centre commercial. Entre les deux se concentrent une série d'équipements publics d'envergure régionale. La cohérence de cette structure originale est une des forces de la ville. La juxtaposition d'usages à portée régionale renforce le poids et l'attractivité du pôle urbain qu'est Rivière-du-Loup. Cependant, les éléments de cet ensemble demeurent faiblement reliés entre eux. Le boulevard de l'Hôtel-de-Ville a un caractère résolument automobile et passe au nord du pôle institutionnel. Un lien est-ouest renforcé, passant au cœur du secteur institutionnel, viendrait consolider et structurer le développement des quartiers centraux.

Le projet

L'axe de la rue Sainte-Anne offre toutes les qualités pour devenir ce lien est-ouest qui réunit les composantes des quartiers centraux de la ville.



Cet axe est à renforcer, sur plusieurs plans. L'aménagement de la rue Sainte-Anne, dont l'emprise est très large, devrait mieux refléter ce rôle important. Un encadrement bâti densifié pourrait y prendre place (voir aussi la fiche-projet sur [la densification du centre-ville et des secteurs résidentiels adjacents](#)). Une piste cyclable et des trottoirs plus larges doivent y être aménagés.



Image d'ambiance montrant une vue de la rue Sainte-Anne vers l'ouest avec piste cyclable, trottoirs élargis et encadrement bâti renforcé.

À l'est de la rue Saint-Pierre, des aménagements plus larges et mieux structurés, pour piétons et cyclistes, doivent prolonger cet axe jusqu'au boulevard Armand-Thériault et au centre commercial. Le projet de [nouvelle façade du centre commercial sur le boulevard Armand-Thériault](#) prend tout son sens lorsqu'on réalise qu'il s'inscrit à l'extrémité de ce lien est-ouest.

L'élargissement du sentier piéton actuel nécessiterait de revoir certains éléments en place (gradins du terrain de baseball, débarcadère des autobus scolaires). À chaque extrémité de ce corridor, les intersections avec la rue Saint-Pierre et le boulevard Armand-Thériault doivent être revues pour les rendre plus sécuritaires, mais également pour rendre les aménagements pédestres et cyclables plus visibles et plus invitants.



L'axe piétonnier et cyclable reliant le secteur commercial au pôle institutionnel et au centre-ville devrait être large, très visible et agréablement aménagé, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La construction du nouveau Stade Premier Tech, enclavé au centre d'un immense îlot, justifie à lui seul l'aménagement de ce corridor vert qui passerait en façade du stade, renforçant sa visibilité et son accessibilité. Une fois terminé, cet aménagement servira de trait d'union, en ligne droite, entre plusieurs des plus importants sites de la ville : le centre commercial, le siège de la Caisse populaire Desjardins, le nouveau stade multisport, l'école secondaire, le Cégep, le centre culturel, le Pavillon-de-l'Avenir, le CLSC, le Cinéma Princesse, la rue Lafontaine, l'écoquartier de la Rivière et le parc des Chutes.